

Annexe 1 : Calendrier prévisionnel des opérations de gestion du mouvement intra départemental des enseignants du 1^{er} degré – Rentrée scolaire 2025

DATES	OPERATIONS
31 octobre 2024	Publication au bulletin officiel des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels enseignants du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2024, parues au bulletin officiel spécial n°5 du 31 octobre 2024,
31 octobre 2024	Publication au bulletin officiel de la note de service du 22 octobre 2024 – relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré – rentrée scolaire 2025.
30 janvier et 07 février 2025	Présentation en comités sociaux d'administration académiques des lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité des personnels.
18 février 2025	Publication de la note de service départementale relative à la mobilité des personnels enseignants du 1 ^{er} degré sur les postes à affectation spécifique – rentrée scolaire 2024.
11 mars 2025	Date limite de transmission par les candidats de la fiche de poste à profil à l'IEN de la circonscription d'origine et à la DSDEN division des personnels.
du 24 au 26 mars 2025	Commissions d'entretien des candidats – postes spécifiques.
25 mars 2025	Date limite pour le retour des enseignants s'engageant à présenter le CAPPEI en candidat libre à la session 2025 .
04 avril 2025 (12 heures)	Ouverture du serveur SIAM – MVT1D.
15 avril 2025 (minuit)	Clôture du serveur SIAM – MVT1D.
22 avril 2025	Date limite de retour des accusés de réception (si réclamation ou remarque) et des pièces justificatives.
16 mai 2025	Début de la phase de sécurisation et de correction des barèmes sur sollicitation des personnels enseignants concernés.
01 juin 2025	Fin de la phase de sécurisation et de correction des barèmes.
03 juin 2025 (au plus tard)	Publication des résultats.
Juin 2025	Phase d'ajustement : - publication de la note de service départementale relative à l'ajustement, - 2 nd e campagne sur postes spécifiques, - appel à candidature sur postes de direction vacants, - ajustement automatisé.